

**COMMUNE DE  
BELLOY EN FRANCE**

**PERMIS DE CONSTRUIRE**  
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE  
Arrêté n°8-24

DESCRIPTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION	REFERENCE DU DOSSIER
déposée le 24/10/2023	PC 095 056 23 B0005
date affichage de l'avis de dépôt en mairie le 27/10/2023	
par Les Ateliers d'Arkidekor	
représentée par M. Dorel ZORZON	Superficie du terrain : <b>8590.00 m<sup>2</sup></b>
propriétaire M. Xavier LECOINTE	Surface de plancher autorisée : <b>800 m<sup>2</sup></b>
demeurant à 1 Allée des champs – 95270 BELLOY EN FRANCE	Taxe d'aménagement : <b>3.00 %</b>
pour Construction de deux hangars agricole	Destination : <b>Bâtiment Agricole</b>
sur un terrain sis Chemin de Beaumont – 95270 BELLOY-EN-FRANCE	

**Le maire de Belloy-en-France,**

Vu la demande de permis de construire susvisée,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.421-1 et suivants et R.421-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 01/02/2018,

Vu la délibération n°4/27/06/12 du conseil municipal instaurant la participation à l'Assainissement Collectif (PFAC),

Vu la délibération n°13/04/04/19 du conseil municipal indiquant le tarif pour la participation à l'Assainissement Collectif (PFAC),

Vu les plans et documents annexés à la demande susvisée,

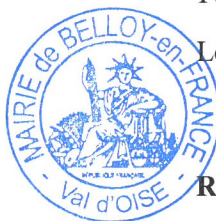
**ARRÊTE**

**Article 1 :** L'autorisation sollicitée **EST ACCORDEE** pour le projet décrit dans la demande susvisée.

**Article 2 :** L'attention du pétitionnaire est attirée sur les observations formulées dans les avis des concessionnaires joints à la présente demande de permis de construire et devra en tenir compte pour la réalisation des travaux.

Fait à Belloy-en-France, le 16 janvier 2024,

Le Maire,



*Raphaël Barbarossa*  
**Raphaël BARBAROSSA**

- Affiché le 16/01/2024
- Transmis en Sous-Préfecture le 22/01/2024

**NB :** Ci-joints à titre d'information les avis des services consultés.